

le parlement exerce-t-il encore le pouvoir législatif?

Par **mili77**, le **12/04/2005** à **23:10**

salut, voici le sujet de ma dissertation : le parlement exerce-t-il encore le pouvoir législatif?
Après avoir lu la "jurisprudence" du site sur des sujets similaires, et après avoir fait des recherches je suis parvenue à ce plan:

I/ le parlement passif

- A. le domaine de la loi strictement réservé
- B. subordonné au gouvernement

II/ l'exécutif dans le législatif

- A. l'impulsion gouvernementale
- B. le gouvernement et l'élaboration

mes intitulés ne sont sûrement pas correcte. j'attend vos critique, merci